

>> THÉÂTRE ANNÉE 10/11 <<

Le Conservatoire de Lyon propose un enseignement de l'art dramatique, organisé autour d'une équipe d'artistes-enseignants professionnels du spectacle vivant. Cette équipe est renforcée par la présence ponctuelle d'artistes associés et d'intervenants choisis pour la spécificité et la qualité de leur pratique artistique et pédagogique.

Le projet pédagogique vise à transmettre les bases techniques, théoriques et artistiques indispensables à la pratique du théâtre d'aujourd'hui, tel qu'il s'exprime dans sa richesse et sa diversité tant à Lyon et dans la Région Rhône-Alpes que sur le plan national et européen.

La diversité des parcours pédagogiques proposés par le Conservatoire, enrichis de multiples rencontres et expériences, vise à accompagner les élèves vers l'autonomie et à leur donner les outils nécessaires à la compréhension et à la pratique de cet art que leur projet de formation soit à dessein amateur ou professionnel. Cet enseignement constitue également, pour les élèves motivés, un moyen pour se préparer à l'entrée dans l'enseignement supérieur*.

Trois classes réparties en deux cursus

> **Le cursus d'enseignement initial** est destiné aux 16-21 ans, débutants ou ayant déjà une approche, une pratique du théâtre, et qui souhaitent poursuivre et approfondir cette expérience.

Son contenu reprend les principes du schéma d'orientation pédagogique du ministère de la culture, il constitue un moyen pour se préparer aux concours des grandes écoles, pour mesurer les enjeux et les exigences indispensables à une orientation dans le métier ou à une pratique amateur exigeante.

> **Le cursus cycle d'orientation professionnelle** est destiné aux 17-25 ans, ayant déjà appris et pratiqué les bases de l'art du jeu et qui envisagent une orientation professionnelle dans le domaine théâtral.

Il devrait se développer dans les années à venir en lien avec l'Université afin de faciliter, pour les étudiants qui le souhaitent, un double parcours à l'Université et au Conservatoire. Il prend appui sur un réseau de partenaires institutionnels, théâtres, centres dramatiques et compagnies afin d'être au plus près de la réalité professionnelle. Il se décline en deux parcours :

- Le parcours **d'enseignement professionnel initial** qui constitue une ouverture généraliste sur l'art du théâtre et peut se suivre en parallèle d'un parcours universitaire avec une gestion efficace de son emploi du temps.
- Le **parcours spécialisé**, en phase d'expérimentation, à partir de la rentrée 2010 qui amorce une formation spécialisée aux métiers d'interprètes de l'art dramatique (comédien, metteur en scène, dramaturge) avec une ouverture sur la pratique du théâtre musical et du cinéma.

Philippe SIRE

Coordinateur des études théâtrales

*En 2007, trois étudiants de la première promotion du Conservatoire de Lyon ont rejoint l'enseignement supérieur : deux à L'ENSATT, un à L'école supérieure du Conservatoire de Montpellier.

En 2008, sept étudiants ont rejoint l'enseignement supérieur : une au Conservatoire National Supérieur de Paris, deux à la Comédie de Saint-Étienne et quatre à L'ENSATT.

En 2009, six étudiants ont rejoint l'enseignement supérieur : un à L'ENSATT, section mise en scène, un à L'École Supérieure du Théâtre du Nord à Lille, deux à L'école supérieure du Conservatoire de Montpellier, une à la Comédie de Saint Etienne

>> DÉTAIL DES CURSUS

NB : Les Conservatoires de Lyon et de Grenoble se sont associés pour harmoniser leurs cursus et proposer une offre équivalente dans les deux établissements. Des passerelles pédagogiques (cours et ateliers communs, échanges d'enseignants) seront mises en places pour ce qui concerne le parcours spécialisé.

1/ CYCLES D'ENSEIGNEMENT INITIAL (C1,C2,C3)

Ce cursus permet de suivre une autre activité en parallèle à condition toutefois d'être particulièrement rigoureux dans la gestion de son emploi du temps.

Effectifs : Une classe de 12 à 14 élèves

CYCLES D'ENSEIGNEMENT INITIAL
Objectifs : Approche et approfondissement des bases de l'art du théâtre par le biais du jeu de l'acteur
Admission sur concours Pour les 16 à 21 ans, Débutant ou ayant déjà une expérience d'ateliers ou cours de théâtre Durée de 1 à 3 ans, 1 ^{ère} année (Cycle 1) probatoire, 2 ^{ème} année (Cycle 2), 3 ^{ème} année (Cycle 3)
Temps d'enseignement De 9 h en 1 ^{ère} année jusqu'à à 14 h de cours hebdomadaires + 30 h de stages intensifs de jeu + travail personnel à fournir + travail de scènes en dehors des cours + sorties au spectacle
Contenu des études > Ateliers d'interprétation 7 heures par semaine incluant des exercices et ateliers techniques- > Ateliers Corps -GEM (Corps, Geste, Espace, Mouvement) 2 h par semaine Optionnel à partir de la 2 ^{ème} année (C2) et en 3 ^{ème} année (C3) > Chant > Cours culture artistique et théâtrale
Obtention d'un CET en fin d'études (certificat d'études théâtrales)
Orientation Pratique en amateur Possibilité de se présenter dès la première année en fonction de sa progression et des places disponibles en : - Cycle d'orientation professionnelle du Conservatoire de Lyon ou d'un autre Conservatoire - Parcours spécialisé du Cycle d'orientation professionnelle des CRR Lyon ou Grenoble - Enseignement supérieur

2/ CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Ce cursus devrait se développer dans les années futures en partenariat avec l'Université afin de permettre :

- La validation par l'université Lyon 2 arts du spectacle de quelques modules d'enseignement du parcours d'enseignement professionnel initial
- La possibilité pour les étudiants du parcours spécialisé qui le souhaitent de l'obtention d'une licence spécifique (inscription obligatoire à l'Université dans ce cas). Ce dispositif, actuellement à l'étude, ne sera pas effectif dès la rentrée 2010.

Effectifs : deux classes de 12 à 14 élèves en fonction des âges, des niveaux, des disponibilités

CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	
Parcours d'enseignement professionnel initial	Parcours spécialisé
<p>Objectifs Approfondissement et mise en jeu des bases acquises en enseignement initial, ouverture sur la mise en scène et la dramaturgie au service du jeu</p>	<p>Objectifs Spécificités de l'interprétation, jeu, mise en scène, dramaturgie Ouverture sur la pratique du théâtre musical et du cinéma.</p>
<p>Admission sur concours pour les 17 à 24 ans, Ayant déjà entamé une formation théâtrale depuis un an au moins</p> <p>Durée 2ans, 1^{ère} année probatoire</p>	<p>Admission sur concours pour les 18 à 25 ans Ayant déjà entamé une formation théâtrale depuis un an au moins</p> <p>Durée du parcours de 2 à 3 ans, 1^{ère} année probatoire Possibilité d'être admis directement en deuxième année en fonction du parcours initial</p>
<p>Temps d'enseignement De 14 h à 16h de cours hebdomadaires + 70 à 100 h/an de stages intensifs de jeu + 20 à 25 h/an dramaturgie + préparation concours (ateliers ponctuels) + travail personnel à fournir + travail de scènes en dehors des cours + sorties au spectacle</p>	<p>Temps d'enseignement De 14 à 20 h de cours hebdomadaires en période « normale » De 30 à 35 heures en périodes de stage (environ 15 à 16 semaines de stages/an soit environ 450 h de stage) + préparation concours (ateliers ponctuels) + travail personnel à fournir + travail entre élèves en dehors des cours + sorties au spectacle</p>
<p>Contenu des études > Ateliers d'interprétation 8 h par semaine incluant des exercices et ateliers techniques > Ateliers Corps - GEM (Corps, Geste, Espace, Mouvement) 2 h par semaine + acrobatie, jonglage, manipulation 1h 30 > Ouverture aux autres arts de la scène > Culture artistique et théâtrale 2 à 3 h /semaine > Dramaturgie sous forme de stage > Chant/voix 2 h : semaine en collectif ou petits groupes > Préparation au métier (connaissance de l'environnement socio-économique du théâtre) sous forme de stage > Préparation des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur</p> <p>Optionnel >Formation musicale</p>	<p>Contenu des études >Ateliers d'interprétation minimum 10 heures par semaine, incluant exercices et ateliers techniques, en alternance avec des stages intensifs > Ateliers Corps GEM (Corps, Geste ; Espace, mouvement) 2 h semaine + acrobatie, jonglage, manipulation 1h 30 > Ouverture aux autres arts de la scène sous forme d'ateliers/stages > Culture artistique et théâtrale 2 à 3 h /semaine > Dramaturgie sous forme de stage > Histoire du théâtre et du cinéma > Chant/voix 3 h/semaine sous forme d'ateliers collectifs ou cours en groupes restreints > Formation musicale Cours hebdomadaires ou ateliers > Chanson/théâtre musical sous forme de stages > Cinéma sous forme de stages > Préparation des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur > Préparation au métier (connaissance de l'environnement socio-économique du théâtre) sous forme de stages, etc.</p>
<p>Obtention d'un DET en fin d'études (Diplôme d'études théâtrales), après examen et note de contrôle continu</p> <p>Statut d'étudiants, possibilité bourses du Ministère de la culture selon ressources parentales</p>	<p>Obtention d'un DET-S (diplôme d'études théâtrales - parcours spécialisé) en fin de 3^{ème} année après examen et note de contrôle continu</p> <p>Statut d'étudiant, possibilité bourses du Ministère de la culture selon ressources parentales</p>
<p>Orientation Pratique en amateur</p> <p>Possibilité de se présenter dès la première année en fonction de sa progression et des places disponibles en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcours spécialisé CRR Lyon ou Grenoble • Enseignement supérieur 	<p>Orientation Enseignement supérieur Insertion professionnelle « sur le tas », Master professionnel autres pays ou universités</p>

>> Être soi-même à travers l'autre

Faire du théâtre, c'est entreprendre une quête. C'est apprendre à se connaître et à se situer dans le monde. C'est s'inscrire dans un mouvement, une filiation, une histoire. Faire du théâtre, c'est partir à la rencontre de soi à travers l'autre, qu'il s'agisse de l'autre écrivain (l'auteur), de l'autre fictif (le rôle), de l'autre accompagnant (le pédagogue, le metteur en scène), de l'autre sur scène (le partenaire), et bien sûr de l'autre regardant (le spectateur). À travers ces rencontres, l'acteur acquiert une meilleure connaissance de lui-même, de ses désirs, de ses limites et de ses atouts.

Dans un processus de formation, il convient de favoriser et de multiplier les rencontres qui constituent un terreau fertile, propice au développement et à l'épanouissement. Le Conservatoire à travers son équipe pédagogique, son réseau de théâtres partenaires, à travers les répertoires divers abordés, à travers la multiplicité des formes proposées en public, de la simple lecture au spectacle mis en scène, essaie de multiplier les expériences afin d'accéder à cette connaissance de soi et de l'art théâtral, à travers l'autre.

>> Formation de l'acteur, formation à l'art du théâtre

Le Conservatoire propose à ses élèves l'ouverture la plus large possible sur la pratique du théâtre d'aujourd'hui. Cette approche passe principalement par une formation plus spécifique à l'art de l'acteur qui s'articule autour de :

- la pratique du plateau et du jeu, du travail sur le corps et la voix abordés à travers d'autres disciplines comme l'art chorégraphique, le chant, la chanson, les arts du cirque
- le travail sur le texte et le répertoire dramatique, en veillant à explorer toutes les écritures, des plus anciennes aux plus contemporaines, en les interrogeant et en cherchant à les mettre en perspective.
- une ouverture sur la mise en scène et la dramaturgie pour les élèves préoccupés de ces questions
- une ouverture à d'autres expressions artistiques sous formes d'ateliers ponctuels
- une ouverture sur la pratique du théâtre musical et la pratique du cinéma pour les élèves du parcours spécialisé
- la connaissance du théâtre, de son histoire, de ceux qui le pensent et le font vivre, artistes ou théoriciens, de ses différents métiers et déclinaisons.
- la rencontre et l'échange avec des équipes artistiques, des créateurs et animateurs d'équipements culturels.
- la possibilité de côtoyer et travailler en transversalité avec les autres disciplines du Conservatoire (musiques et danse).

- Tous les cours sont obligatoires et requièrent assiduité et régularité, sauf dérogation exceptionnelle pour certains ateliers en formation initiale.
- Les élèves doivent fournir un travail personnel en dehors des heures de cours
- En fin d'année, à l'occasion d'un conseil d'évaluation, l'équipe pédagogique décide du passage en année supérieure.
- L'équipe pédagogique peut décider de mettre fin prématurément à la scolarité en cas de manquement aux règles de fonctionnement ou de travail insuffisant
- Les élèves du Conservatoire s'engagent à ne participer à aucun spectacle amateur ou professionnel sans y avoir été expressément autorisés par le responsable des études